

**PROCES-VERBAL –
ASSEMBLÉE GENERALE ELECTIVE
COMITÉ BRIDGE du LANGUEDOC-ROUSSILLON
9 OCTOBRE 2025**

L'Assemblée Générale Elective s'est tenue le jeudi 9 octobre au Mas de Saporta à Lattes. Elle a réuni 41 clubs représentants 97% des licenciés.

Le président Alain KAHN ouvre la séance à 11h15.

**Présentation de la candidature reçue pour le remplacement de Pascale Baudat
au Conseil Régional.**

L'Assemblée Générale,

- ayant pris connaissance du décès de Madame Pascale Baudat, membre élue du Conseil Régional lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2024,
- conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts du Comité, qui prévoient le remplacement par élection lors de la plus proche Assemblée Générale,
- et après avoir constaté que le poste doit être pourvu par une joueuse licenciée dans le Comité Languedoc-Roussillon et domiciliée dans l'un des départements suivants : Pyrénées-Orientales (66) ou Aude (11),
- prend acte de la candidature reçue de Madame Edwige Coll, licenciée au Bridge Club Catalan et domiciliée à Perpignan.

Résolution soumise au vote :

L'Assemblée Générale approuve l'élection de Madame Edwige COLL en qualité de membre du Conseil Régional du Comité de Bridge Languedoc-Roussillon, pour la durée du mandat restant à courir.

Résultats du vote :

La candidature d'Edwige COLL est approuvée à l'unanimité.

La réunion se termine à 11h30.

Alain KAHN
Président



Françoise DREUX
Secrétaire Générale